

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Bletterans
rue Notre-Dame
église paroissiale de la Conversion-de-Saint-Paul

tableau : la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique

Références du dossier

Numéro de dossier : IM39000443
Date de l'enquête initiale : 1975
Date(s) de rédaction : 1993
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : tableau
Titres : Vierge donnant le rosaire à Saint Dominique (La)
Parties constituant non étudiées : cadre

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : tribune

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle (?)

Description

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : support, rectangulaire vertical

Matériaux : toile (support) : peinture à l'huile

Mesures :

h = 123 ; la = 85 (dimensions à l'ouverture du cadre)

Représentations :

scène ; Vierge, don, rosaire, saint Dominique

Iconographie et décor : scène (Vierge, don, rosaire, saint Dominique). La Vierge donne le rosaire à saint Dominique.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39000443/index.htm>

Illustrations



Vue d'ensemble.
Phot. Yves Sancey
IVR43_19753900736X

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale de la Conversion-de-Saint-Paul (IA00015178) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Bletterans, rue Notre-Dame

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale de la Conversion-de-Saint-Paul (IM39000449) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Bletterans, rue Notre-Dame

Auteur(s) du dossier : Marie-Christine Mailley, Bernard Pontefract, Denise Borlée

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

IVR43_19753900736X

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 1975

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation